

Sortie pédagogique visite de La Damassine à Vandoncourt

C3.4 Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de développement durable,
C4.3 Utiliser et mettre en valeur des produits et des spécialités de sa région,
C3.4 Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de développement durable
C6- Communiquer en fonction du contexte professionnel et en respectant les usages de la profession.

OBJECTIFS :

- Identifier des produits régionaux (pommes),
- Visite du verger et de la structure,
- Identifier les facteurs de biodiversité,
- Sensibiliser les élèves au développement durable et à la saisonnalité des produits,



Dans le cadre de la rénovation du CAP cuisine qui met l'accent sur les produits locaux, régionaux et le développement durable, les élèves de 2CCUI, accompagnés de Madame Henriet et Madame Lecomte, ont pu visiter La Damassine, créée en 2010. Deux entités sont sous le même toit :

- L'association Les Vergers vivant, créée en mars 2006, s'est donnée pour ambition de fédérer les différents acteurs (collectivités, associations, particuliers) qui travaillent à la préservation du patrimoine fruitier. Une volonté fédératrice pour échanger et partager les expériences menées, promouvoir la connaissance de ce patrimoine, coordonner les différentes initiatives mais aussi faciliter la mise en œuvre de projets... et en conduire.
- Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est aussi présent sur le site. Madame Bassand responsable de la sensibilisation à l'environnement, nous a fait visiter le bâtiment qui est construit dans une démarche de haute qualité environnementale à ossature bois et isolation paille. La Damassine est un lieu unique, accueillant toutes les personnes curieuses de la nature et soucieuses de la préserver.

La Damassine, possède aussi un pressoir à fruits pour fabriquer du jus de pommes, poires, coings, ainsi que des équipements de transformation en location : miellerie, pressoir à noix, autoclave pour stériliser les bocaux, cuisine équipée.

La Damassine, met aussi à disposition un grand verger, pour des visites et même des pique-niques en dehors des horaires d'ouverture.